

Evaluation de départ

Son but :

Après chaque inscription, nous déterminons auprès de l'élève concerné une heure d'évaluation de conduite qui se déroulera dans nos véhicules auto-école (Peugeot 208).

Elle permet d'évaluer deux éléments essentiels dans le cadre de la formation des apprentis conducteurs :

- diagnostiquer les compétences de l'élève en matière de conduite
- Evaluer le volume horaire de formation nécessaire pour atteindre les compétences requises pour être un conducteur sûr et responsable.

L'évaluation de départ permet donc à l'élève d'avoir une estimation du nombre d'heures de cours de conduite qu'il devra prendre pour obtenir son examen du permis de conduire. Il s'agit d'une estimation qui n'a qu'une vocation indicative, et non contractuelle, l'auto-école ne pouvant présumer de la date exacte à laquelle l'élève parviendra à passer son permis de conduire.

Le coût unitaire de cette évaluation de conduite est fixée au sein de notre auto-école à 45€ (qu'elle soit réalisée sur boîte manuelle ou boîte automatique).

Si l'évaluation est acceptée par l'élève (et ses représentants légaux si mineur), ces derniers signent l'évaluation et cochent la case "proposition acceptée --> OUI".

Un contrat est ensuite établi entre l'auto-école et l'élève.

L'élève est en droit de ne pas accepter la proposition faite, auquel cas aucun contrat n'est établi.

L'évaluation de conduite se décompose en deux parties : une partie théorique et une partie pratique :

La partie théorique :

L'enseignant de la conduite procède à une série de questions auprès du candidat dans le but de connaître son approche et son rapport à la conduite. Ses questions permettent également d'établir un rapport de confiance entre l'enseignant et son élève, juger son degré de motivation et ses pré-requis par rapport à l'environnement routier (Exemple : Quels sont vos modes de déplacement? Avez vous déjà conduit? Avec qui? Pour quelles raisons vouloir passer son permis?...)

Viennent ensuite quelques questions d'ordre mécanique, liées au véhicule afin de juger d'éventuelles connaissances chez le candidats ou son bon sens. Ces questions concernent quatre éléments de la voiture : La boîte de vitesse/la direction/le freinage/l'embrayage.

(Exemple : Sais tu ce qu'est le point mort? Lorsque l'on tourne le volant sur quelle(s) roue(s) du véhicule cela agit? Lorsque l'on freine, sur quelle(s) roue(s) du véhicule cela agit? Pourrais tu m'expliquer ce que veut dire débrayer?..)

La partie pratique :

Le reste de l'évaluation revêt un aspect plus pratique. L'élève, installé depuis le poste de conduite, véhicule à l'arrêt, devra citer selon lui les différents points et réglages à vérifier à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule afin d'assurer la sécurité à bord.

Dans un second temps l'élève devra effectuer quelques exercices liés à la manipulation du volant. Le moniteur gérant la sécurité à bord, s'acquitera de la gestion des pédales et du levier de vitesse. Cet exercice lui permettra d'évaluer la capacité de l'apprentis conducteur à se situer dans l'espace, à respecter une trajectoire en ligne droite ou en courbe et à positionner correctement ses mains sur le volant.

Dans un troisième temps, suite à trois démonstrations du moniteur, l'élève devra réaliser trois démarrages et trois arrêts du véhicule sur un lieu dégagé et hors circulation (Exemple : parking du gymnase de Villoutreys)

Nous réalisons cet exercice par trois, de façon à pouvoir évaluer l'élève selon trois catégories de notation : F (Faible), S (Satisfaisant), B (Bien).

L'enseignant évalue ainsi la capacité de l'élève à mémoriser des actions visuellement et à les reproduire ensuite.

Dans un dernier temps l'élève et l'enseignant parcourent durant 5mins un trajet avec trafic faible voir nulle, pontué de signalisation verticale et horizontale, dans le but d'examiner le sens de l'observation de l'apprentis conducteur. (Exemple : durant le parcours, l'enseignant demande à l'élève de citer oralement tous les panneaux et signalisation au sol qui vont attirer son attention).

De manière transversale sont observées la compréhension de l'élève face aux consignes reçues, sa mémorisation, sa perception face à un environnement mouvant et son degrés d'émotivité.

Chaque point évalué fait gagner ou perdre des points.

FIN de l'évaluation :

Selon le résultat obtenu, l'enseignant propose à l'élève un volume d'heures de formation.

Les enseignants de l'Auto Ecole La Madeleine accordent leur notation suivant le barème suivant :

Un résultat de + 10 = 30h de formation (Permis B) et 25h de formation en cursus AAC

Un résultat de + 8 = 32h de formation (Permis B) et 27h de formation en cursus AAC

Un résultat de + 6 = 34h de formation (Permis B) et 29h de formation en cursus AAC...etc

Le volume de formation prévisionnel doit contenir un nombre d'heures théoriques (10% du volume d'heures final) et un nombre d'heures pratiques.

La feuille d'évaluation est datée et signée par le moniteur qui remet celle-ci à l'élève.

Ce dernier est en droit d'accepter ou de refuser la proposition.

Si l'élève est mineur, l'évaluation de conduite sera à faire signer par les parents.